

# RAPPORT D'ACHÈVEMENT DE RAPPORT (RAP) POUR LES OPERATIONS DU SECTEUR PUBLIC



GRUPE DE LA BANQUE  
AFRICAINNE DE  
DEVELOPPEMENT

## I Données de base

### A Données du rapport

<b>Rapport daté du</b>	Rapport daté du:	18 décembre 2013	
	Date de la mission ( <i>en cas de mission sur le terrain</i> )	De : 02 décembre 2013	Au : 06 décembre 2013

### B Responsables du projet au sein de la Banque

Fonctions	À l'approbation	À l'achèvement
<b>Directeur régional</b>	L.B.S. CHAKROUN, Directeur ORN.2	Jacob KOLSTER, Directeur ORNA
<b>Chef de bureau national</b>	NONO MATONDO FUNDANI, Représentant Résident MAFO	Amani ABOU-ZEID, Représentante Résidente MAFO
<b>Directeur sectoriel</b>	Andrian RAKOTOBE, Directeur OWAS & FAE	Mohamed EL AZIZI, Directeur OWAS & FAE
<b>Responsable sectoriel</b>	OSSETE JEAN MICHEL	Francis Daniel BOUGAIRE
<b>Coordinateur d'activités</b>	OSSETE JEAN MICHEL	Francis Daniel BOUGAIRE
<b>Coordinateur d'activités suppléant</b>	Mohamed EL OUAHABI	Mohamed EL OUAHABI
<b>Chargé d'équipe chargée du RAP</b>		Noureddine Jaouhari, Consultant
<b>Membres de l'équipe chargée du RAP</b>		Noureddine Jaouhari, Consultant

### C Données du projet

<b>Nom du projet :</b> Projet pilote de la recharge artificielle de la nappe du Haouz à partir de l'oued Ghmat		
<b>Code du projet : (N° SAP) P-MA-EAZ-003</b>	<b>Numéro(s) de(s) instrument(s) de financement :</b> Don 5600155001351	
<b>Type de projet :</b> Investissement du secteur public	<b>Secteur :</b> Eau	
<b>Pays :</b> Maroc	<b>Catégorisation environnementale (1-3):</b>	
<b>Etapes de traitement du dossier – Uniquement pour les financements approuvés par la Banque (ajouter/supprimer des lignes en fonction du nombre de sources de financement)</b>	<b>Evènements importants (Uniquement pour les financements approuvés par la Banque)</b>	<b>Décaissements et dates de clôture (Uniquement pour les financements approuvés par la Banque)</b>
<b>Source/instrument de financement 1 :</b> Don 5600155001351	<b>Source/instrument de financement 1 :</b> Don 5600155001351	<b>Source/instrument de financement 1 :</b> Don 5600155001351
Date d'approbation : 08 mai 2009	Montants annulés:	Délai du décaissement: 34 MOIS
Date de signature : 08 mai 2009	Financement complémentaires : 0	Date initiale de clôture : 30 novembre 2012
Date d'entrée en vigueur du premier décaissement: Décembre 2009	Restructuration ( <i>préciser la date et le montant concerné</i> ):	Délai révisé du décaissement ( <i>si applicable</i> ) : 53 MOIS

Date d'entrée en vigueur du premier décaissement : 27 janvier 2010	Prorogations (préciser les dates) : 30 décembre 2013		Date de clôture révisée (si applicable) : 30 décembre 2013	
Date réelle du premier décaissement : 27 janvier 2010				
<b>Source de financement (UC):</b>	<b>Montant décaissé (montant, UC) :</b>	<b>Pourcentage décaissé (%) :</b>	<b>Montant non décaissé (UC) :</b>	<b>Pourcentage non décaissé (%) :</b>
Source/instrument de financement 1: <b>Don</b>	<b>1 892 500</b>	<b>100 %</b>	<b>0</b>	<b>0</b>
Gouvernement :	<b>255 500</b>	<b>100 %</b>	<b>0</b>	<b>0</b>
Autres (exemple, cofinanciers). <i>Si nécessaire, ajouter d'autres lignes :</i>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>
<b>TOTAL</b>	<b>2 148 000</b>	<b>100 %</b>	<b>0</b>	<b>0</b>
<b>Source de financement (UC) :</b>	<b>Montant engagé (UC) :</b>	<b>Pourcentage engagé (%) :</b>	<b>Montant non engagé (UC) :</b>	<b>Pourcentage non engagé (%) :</b>
Source/instrument de financement 1:	<b>1 854 000</b>	<b>98 %</b>	<b>38 500</b>	<b>2 %</b>
Gouvernement :	<b>269 000</b>	<b>105 %</b>	<b>0</b>	<b>0</b>
<b>TOTAL</b>	<b>2 123 000</b>	<b>99 %</b>	<b>38 500</b>	<b>2 %</b>
Cofinanciers et autres partenaires extérieurs : Aucun				
Organisme(s) d'exécution et de mise en œuvre : Agence du Bassin Hydraulique du Tensift				

## D Revue et commentaires de la Direction

Rapport examiné par	Nom	Examiné le	Commentaires
<b>Chef de bureau national</b>			
<b>Chef de division sectoriel</b>			
<b>Directeur régional (en tant que président de l'équipe pays)</b>			
<b>Directeur Sectoriel</b>			

## II Évaluation des performances du projet

### A Pertinence

#### 1. Pertinence de l'objectif de développement du projet

Notation*	Compte-rendu descriptif (250 mots maximum)
4	<p>Tel que défini dans le CLAR, l'objectif global du projet est l'amélioration des conditions de vie des populations de la plaine du Haouz grâce à la sécurisation de la disponibilité de l'eau par une meilleure recharge artificielle de la nappe. Le projet vise également des objectifs spécifiques relatifs à (i) l'amélioration des connaissances sur l'état de la nappe du Haouz et de l'environnement du bassin, (ii) l'amélioration de la disponibilité de l'eau par la remontée de la nappe et (iii) la capitalisation des résultats du projet.</p> <p>De l'évaluation à l'achèvement, ce but est resté constamment aligné sur le DSP et les stratégies sectorielles de la Banque applicables ainsi que sur les stratégies de développement du pays. Au moment de l'évaluation, le projet était en accord avec les axes prioritaires du programme opérationnel de la FAE 2006-2010 en contribuant à l'attente des objectifs de développement du Millénaire (2015) et de la vision africaine de l'eau</p>

pour (2025). Le projet est resté en adéquation avec le plan stratégique 2012-2016 de la FAE qui vise globalement à maximiser les investissements à travers trois priorités stratégiques à savoir (i) l'insuffisance des investissements, (ii) la faiblesse et parfois le manque de capacité des institutions et (iii) l'insuffisance des actions visant la génération et le partage des connaissances.

Le projet est une des composantes du Plan directeur de gestion durable des ressources en eau et s'inscrit parfaitement dans le Cadre Stratégique de Lutte contre la Pauvreté (CSLP) adopté en juillet 2004 par le gouvernement du Maroc. Il permettra au Ministère délégué auprès du MEMEE chargé de l'eau et à l'ABHT de suivre et de documenter l'expérience de recharge artificielle d'une nappe. A ce titre, des renseignements fiables sont nécessaires à la vulgarisation de cette option technique d'optimisation de la gestion des ressources en eau.

\* Pour toutes les notations, utiliser l'échelle suivante : 4 (Très satisfaisant), 3 (Satisfaisant), 2 (Insatisfaisant), 1 (Très insatisfaisant)

## 2. Pertinence de la conception du projet

Notation*	Compte-rendu descriptif (250 mots maximum)
3	<p>En se basant sur des études analytiques fondées ayant traité le volet technique, économique et financier du projet, la conception du projet a été très favorable à la réalisation des résultats. L'ABHT et la FAE/BAD ont évalué judicieusement le projet et ont adopté des mécanismes adéquats pour la gestion et les dispositifs de suivi, de supervision, de contrôle et d'assistance. Le cadre logique qui a servi à l'évaluation (i) ne présente pas d'insuffisance, (ii) a clairement énoncé les produits et les effets attendus, (iii) a lié de manière directe les activités aux produits et aux effets, (iv) a présenté les moyens quantitatifs et qualitatifs de vérification et de mesure et (v) a fourni les hypothèses et les risques courus. Cependant, il y a lieu de noter que les risques identifiés n'étaient pas suffisamment détaillés, notamment pour (i) l'expropriation des terrains auxquels pouvait faire appel le projet en dehors du DPH, (ii) la maîtrise des délais de mise en œuvre du projet, et (iii) le renforcement des capacités et la stabilité des équipes intervenant dans le projet.</p> <p>Le rapport d'évaluation, établi en décembre 2008, (i) présentait une cohérence satisfaisante eu égard de la nature et la taille du projet, (ii) faisait ressortir les objectifs de développement attendus, (iii) présentait de manière mesurable et quantifiable les résultats attendus, et (iv) développait suffisamment les modalités de mise en œuvre et les capacités. Aucun ajustement de l'envergure du projet et des dispositions relatives à l'exécution n'a été requis pour garantir la réalisation des effets et des produits escomptés.</p> <p>Seul le contenu des termes de référence de la composante suivi évaluation a été repris du fait que l'évaluation des impacts des ouvrages (i) ne pouvait débuter qu'après la réalisation des ouvrages et (ii) les conclusions significatives ne pouvaient être tirées qu'après un suivi régulier sur une durée de quelques années. Ainsi, la composante s'est orientée vers la connaissance des caractéristiques techniques initiales de la nappe et de ses conditions environnementales et socio-économiques, avec des indicateurs précis de suivi. Les leçons tirées de la conception et de la mise en œuvre seront importantes pour les futurs projets.</p>

### 3. Enseignements tirés relativement à la pertinence

Questions clés (5 maximum, ; si nécessaire, ajouter d'autres lignes )	Enseignements tirés	Public cible
La cohérence des composantes du projet avec ses objectifs	Les composantes du projet (études, travaux, suivi-évaluation et documentation), du fait qu'elles étaient liées entre-elles, complémentaires et intégrées, ont facilité l'exécution et l'enchaînement d'activités ce qui a été favorable à l'obtention des attentes du projet.	FAE/BAD et ABHT
La concertation ciblée avec les parties prenantes	La concertation a été pressentie à chaque étape importante du projet : lancement des études, validation des documents techniques de l'état initial, variantes retenues et choix opérés et la présentation des résultats obtenus. L'ABHT et la FAE/BAD ont organisé des ateliers auxquels participaient les parties prenantes. L'organisation de chaque atelier a été minutieusement anticipée et préparée pour éviter des "temps morts" préjudiciables au délai de réalisation du projet voire même sa durabilité.	FAE/BAD et ABHT
Le projet fait partie d'un programme de recharge de nappes prévu dans le cadre du plan Directeur du bassin	Bien que les composantes physiques soient réalisées et que les apports à la nappe seront améliorés, la remontée du niveau de la nappe reste tributaire des autres actions du plan, notamment celles agissant sur la gestion de la demande. Il faudrait suivre de près les programmes relatifs à l'utilisation des eaux usées épurées, l'irrigation goutte à goutte et l'efficacité des systèmes d'adduction et de distribution d'eau.	FAE/BAD et ABHT
La conception du projet	En se basant sur des études analytiques fondées ayant traité le volet technique, économique et financier du projet, la conception du projet a été très favorable à la réalisation des résultats. Le choix adéquat des mécanismes de gestion et les dispositifs de suivi, de supervision, de contrôle et d'assistance mis en place, ont efficacement aidé l'ABHT et la FAE à réaliser les résultats. Cependant, les risques identifiés à l'évaluation n'étaient pas suffisamment détaillés, notamment pour (i) l'expropriation des terrains auxquels pouvait faire appel le projet en dehors du DPH, (ii) la maîtrise des délais de mise en œuvre du projet, et (iii) le renforcement des capacités et la stabilité des équipes intervenant dans le projet.	FAE/BAD et ABHT

**1. Progrès réalisés pour atteindre l'objectif de développement du projet (objet du projet)**

**Commentaires**

*Fournir un bref descriptif du projet (composantes) et indiquer le contexte dans lequel il a été conçu et exécuté. Indiquer l'objectif de développement du projet (généralement l'objet du projet, tel qu'indiqué dans le CLAR) et évaluer le progrès accompli. Les effets imprévus devraient également être pris en compte, ainsi qu'une référence spécifique à l'égalité des sexes dans le projet. Longueur maximale indicative : 400 mots.*

Le développement du projet a eu lieu dans un contexte marqué d'une part par la pression sur la demande en eau enclenché par de nouveaux projets très consommateurs en eau et d'autre part par une baisse des potentialités des ressources en eau. En effet et depuis les années 1980, le développement socio-économique de la région conjuguée avec la fréquence des périodes de sécheresse, a engendré une baisse continue du niveau d'eau de la nappe et par conséquent de la productivité des captages au de tarissement des forages à faible profondeur. L'état de la surexploitation de la nappe s'est manifesté aussi bien par la vitesse de la baisse du niveau d'eau qui a dépassé dans certaines zones de la nappe 2 m/an et par le déficit annuel avoisinant 184 Mm<sup>3</sup>.

Ainsi, le projet a été défini et réalisé dans l'objectif principal d'améliorer les conditions de vie des populations de la plaine du Haouz en sécurisant la disponibilité de l'eau notamment par la récupération de l'eau des crues qui se perd à cause d'insuffisance des aménagements hydrauliques. Par sa vocation pilote, le projet vise des objectifs spécifiques relatifs à (i) l'amélioration des connaissances sur l'état de la nappe et de l'environnement du bassin, (ii) l'amélioration de la disponibilité de l'eau par la remontée de la nappe et (iii) la capitalisation des résultats de projet.

Les composantes du projet sont (i) Etudes techniques, socio économique et environnementale, (ii) Travaux d'aménagement, (iii) Suivi, évaluation et documentation, et (iv) Gestion du Projet. Les progrès vers la réalisation des objectifs du projet sont très satisfaisants. L'ABHT a approfondi ses connaissances sur la nappe et dispose de tous les moyens techniques nécessaires (matériel, ressources humaines et budgétaire) pour suivre l'évolution de la recharge artificielle et capitaliser davantage les résultats du projet.

**2. Établissement de rapports sur les effets**

Indicateurs des effets (selon le CLAR; si nécessaires, ajouter d'autres lignes)	Valeur de base (année)	Valeur la plus récente (A)	Cible visée (B) (valeur escomptée à l'achèvement du projet)	Progrès vers la réalisation de la cible (% réalisé) (A/B)	Compte-rendu descriptif (longueur maximale indicative : 50 mots par effets)	Indicateur sectoriel de base (Oui/Non)
Effet à long terme :  Taux de réduction des dépenses liées à l'eau, des maladies d'origine hydrique et de la pauvreté	-	-	-	-	Les résultats seront obtenus grâce à l'ensemble des actions du plan directeur de la gestion de la nappe dont la recharge artificielle est une de ses composantes. Les autres composantes contenues dans le Plan sont déjà mise en œuvre et vont converger pour atteindre les effets à long terme.	oui

Disponibilité du rapport d'étude technique, socio-économique et environnementale	0	1	1	100	Les études ont été exécutées par des consultants sélectionnés et de haut niveau. Le lancement et la validation des documents produits a eu lieu selon une approche participative (ateliers de lancement, de présentation de l'état initial et le choix des variantes).	oui
Hauteurs des remontées de la nappe	0	-	-	-	D'après les travaux de modélisation réalisés, la superficie totale influencée par le fonctionnement du dispositif de recharge sera de 890 ha environ et le gain moyen du niveau piézométrique sera d'environ 1,13 m.	oui
Nombre de cartes piézométriques élaborées	0	0	1	0	Les données piézométriques sur la nappe sont collectées régulièrement. L'élaboration de la carte piézométrique est programmée par l'ABHT en 2014.	oui
Nombre de projets et programmes développés	0	3	3	100	La DRPE du Ministère chargé de l'eau a élaboré une feuille de route jusqu'à 2030 en vu de réaliser sur le plan national des projets de recharge artificielle sur 24 nappes et pouvoir récupérer un volume d'eau annuel estimé à 270 Mm <sup>3</sup> .	oui
<b>Notation</b> (voir méthodologie EER)*		<b>Compte-rendu descriptive</b>				
4	Le projet a atteint les cibles visées en matière de (i) amélioration des connaissances sur l'état de la nappe et de l'environnement du bassin, (ii) la favorisation de la remontée de la nappe et la disponibilité de l'eau et (iii) la capitalisation des résultats. Grâce aux investissements préparés par la FAE, le nombre de personnes concernées qui pourront améliorer l'accès à l'eau potable et l'utilisation de l'eau pour d'autres usages tel l'irrigation et l'abreuvement du cheptel sont de l'ordre de 2 millions d'habitants. L'aménagement du dispositif de recharge artificielle de la nappe du Haouz au niveau de l'oued Ghmat aura plusieurs impacts sur les plans économique et social. Cet effet a, en premier lieu, un caractère local et destiné principalement aux populations riveraines et permettra (i) la réduction des coûts de pompage, (ii) l'amélioration des revenus de la population locale, (iii) la réduction de l'exode vers les villes par le maintien des populations et (iv) la création d'emplois .					

### 3. Rapport sur les produits

Indicateurs des produits (tel qu'indiqué dans le CLAR; ajouter d'autres lignes, si nécessaire)	Valeur la plus récente (A)	Cible visée (B) (valeur escomptée à l'achèvement)	Progrès vers la réalisation de la cible (% réalisé) (A/B)	Compte-rendu descriptif (longueur maximale indicative: 50 mots par produit)	Indicateur sectoriel de base (Oui/Non)
<b>Produit 1</b> : Elaboration de rapports d'études sur l'état initial de la nappe, socioéconomique et environnementale du bassin	5	5	100	Les rapports ont été validés dans le cadre d'un atelier auquel ont participé toutes les entités concernées.	oui
<b>Produit 2</b> : APD, études d'exécution et DAO	1	1	100	Les rapports ont été examinés et approuvés par une commission technique spécialisée.	oui
<b>Produit 3</b> : Acquisition d'un véhicule tout terrain 4x4	1	1	100	Un véhicule adapté à la nature des terrains est acquis.	oui
<b>Produit 4</b> : Réalisation de piézomètres	6	6	100	Les piézomètres réalisés sont correctement protégés contre les actes de vandalisme.	oui
<b>Produit 5</b> : Construction d'une station hydrologique	1	1	100	La station et le local du gardien sont réalisés.	oui
<b>Produit 6</b> : Acquisition et installation des équipements hydrométriques et climatologiques pour le suivi	1	1	100	Le matériel est installé et est fonctionnel.	oui
<b>Produit 7</b> : Aménagement de seuils	5	5	100	Les seuils sont aménagés selon les règles de l'art.	oui
<b>Produit 8</b> : Traitement des berges de l'oued	1500 ml	1500 ml	100	Les berges ont été traitées selon les règles de l'art.	oui
<b>Produit 9</b> : Elaboration de l'étude de suivi, d'évaluation et de documentation du projet	1	1	100	L'étude a été réalisée, mais, les TDR ont été repris et orienté vers la connaissance des caractéristiques techniques initiales de la nappe et de ses conditions environnementales et socio-économiques, avec des indicateurs précis de suivi. Elle a confiée au bureau d'études qui réalise le suivi piézométrique et hydrologique pour l'ABHT afin d'assurer la continuité après l'achèvement du projet.	oui

<b>Produit 10</b> : Réalisation d'un film documentaire sur le projet	1	1	100	Non prévue au départ, la réalisation du film documentaire a été prise conjointement par FAE et UGP lors de la mission de supervision du 17- 20 Septembre 2012.	oui
<b>Produit 11</b> : Acquisition de pièces de rechange pour piézomètres et station hydro climatologique et d'annonce de crues.	1 lot	1 lot	100	Non prévue au départ, l'acquisition d'un lot de pièces de rechange a été discutée lors de la mission de supervision du 17- 20 Septembre 2012. La proposition n'a pas fait l'objet de non objection de la FAE. Les équipements ont été livrés en septembre 2013.	oui
<b>Notation</b> (voir méthodologie EER)*	<b>Compte-rendu descriptive</b>				
4	Tous les produits ont été réalisés selon les règles de l'art.				

#### 4. Notation de l'Objectif de développement (OD)

<b>Notation de l'OD</b> (à partir de l'EER actualisé)*	<b>Compte-rendu descriptive</b> (longueur maximale indicative: 250 mots)
4	Le projet est susceptible d'atteindre son objectif de développement. Il contribuera certainement à l'amélioration des apports d'eau à la nappe du Haouz par une recharge artificielle. Le projet a été apprécié par la population située aux alentours des seuils qui sera la première à bénéficier des effets de la recharge par une productivité améliorée de leurs captages. D'ailleurs, lors du dernier conseil d'Administration de l'ABHT (2013), des membres présents représentant la population (Communes, élus et associations) ont exprimé leur demande en vue de bénéficier d'autres réalisations similaires.

#### 5. Bénéficiaires (si nécessaire, ajouter d'autres lignes)

Réels (A)	Prévus (B)	Progrès vers la réalisation de la cible (% réalisé A/B)	% Femmes	Catégorie (par exemple, les agriculteurs, les étudiants)
Non identifié	2 millions d'habitants	Non identifié	-	Eau potable, irrigation, abreuvement du cheptel, ...



**6. Effets imprévus ou additionnels** (si nécessaire, ajouter d'autres lignes)

Description	Type (exemple. genre, changement climatique, aspect social, autres)	Positif ou négatif	Impact sur le projet (élevé, moyen, faible)
<p><b>Effet additionnel :</b> Extraction des matériaux de construction</p> <p>Des quantités importantes de matériaux (galets, sables, sédiments) sont charriées par les eaux de crues et se déposent au niveau des seuils. Des travaux d'entretien sont nécessaires après chaque passage de crue ou à la fin de chaque année hydrologique pour améliorer le coefficient d'infiltration. L'ABHT devra valoriser le prélèvement de ces matériaux utilisés dans la construction notamment par l'instauration de redevances sur des concessions à accorder aux exploitants des carrières.</p>	Impact social et économique	Positif	Moyen

**7. Leçons tirées relativement à l'efficacité** (si nécessaires, ajouter d'autres lignes)

Questions clés (5 maximum; si nécessaire, ajouter d'autres lignes)	Leçons tirées	Public cible
La conception du projet	La conception du projet a été élaborée de manière adéquate en vue de produire un large éventail d'impacts positifs dans la vie des populations. La conception du projet a facilité considérablement sa mise en œuvre et a assuré dans une large mesure l'obtention des résultats.	FAE
Composition et fonctionnement du comité de gestion du projet	L'homogénéité et la volonté engagée et participative des membres du comité de pilotage interministériel, le dynamisme de l'agence d'exécution du projet et l'efficacité des membres de l'Unité de Gestion du Projet ont contribué largement à la réussite du projet.	FAE
Stabilisation des équipes pour l'assistance et le suivi	Les missions de suivi et de supervision ont été menées par les membres d'une même équipe aussi bien de la part de la FAE/BAD que de l'UGP. Cette stabilité a joué positivement pour l'avancée satisfaisante du projet et a créé un climat d'entente et de respect mutuel.	FAE
Renforcement de l'assistance de l'UGP	L'UGP a eu la responsabilité de la gestion de tous les aspects techniques et administratifs du projet ainsi que les acquisitions (biens, travaux et services), la passation des marchés et la supervision des études et des travaux confiés à des firmes. Le coordonnateur de l'UGP devait préparer et soumettre au Comité de pilotage, les rapports intermédiaires de suivi des études et des travaux et les éléments de suivi administratif, financier et technique. Le recrutement d'un assistant sur place aurait joué un rôle important pour fluidifier la circulation des informations et soulager les membres de certaines tâches fastidieuses.	FAE

**C** **Efficienne****1. Respect du calendrier**

Durée prévisionnelle – année (A) (selon le REP)	Délai réel d' exécution – année (B) (depuis l'entrée en vigueur du 1er décaissement)	Délai prévu par rapport au délai réel d'exécution (A/B)	Notation*
30 mois (Mai 2009)	46 mois	0,65	2

**Compte-rendu** (longueur maximale indicative : 250 mots)

Les retards enregistrés lors de l'exécution des activités du projet étaient dus essentiellement aux (i) difficultés d'ouverture du compte spécial en Euro et (ii) à l'exonération de TVA des contrats de l'étude technique et de l'achat du véhicule. En conséquence le calendrier a été constamment ajusté pour pallier à cette situation. Des retards ont été également enregistrés au niveau de la réalisation des études techniques aussi bien pour l'étape avant la signature du contrat (glissement de 12 mois) que pour la réalisation des prestations jusqu'à la validation des résultats par les commissions techniques (7 mois).

En effet, la satisfaction des procédures de contrôle mises en place au niveau du FAE et des procédures de contrôle et de gestion déjà existantes au niveau du pays allongent le processus (allers-retours) et font que les délais de réalisation connaissent des glissements. Certes sur le plan de l'efficacité, les résultats obtenus sont très satisfaisant et les retards enregistrés n'ont pas eu d'incidence sur le projet.

**2. Efficience de l'utilisation des ressources**

Pourcentage moyen de la réalisation matérielle des produits du CLAR financés par tous les financiers (A) (voir II.B.3)	Taux d'engagement (%) (B) (voir tableau 1.C – Total taux d'engagement de tous les bailleurs de fonds)	Pourcentage moyen de la réalisation matérielle par rapport au taux d'engagement (A/B)	Notation*
100	100	100	4

**Compte-rendu** (longueur maximale indicative : 250 mots)

Le taux de décaissement a été de 100 % et la totalité des objectifs fixés lors de l'évaluation a été atteinte. En plus et dans les limites du budget disponible, le projet a permis la réalisation de 2 actions non prévues initialement à savoir (i) la réalisation d'un film documentaire et (ii) l'acquisition d'un lot de pièces de rechange pour les équipements et installations.

**3. Analyse coût-avantage**

Taux de rentabilité économique (à l'approbation)	Taux de rentabilité économique actualisé (à l'achèvement)	Notation*
-	-	3

**Compte-rendu descriptive** (longueur maximale indicative : 250 mots)

En récupérant les eaux de crues, le projet amène des apports d'eau supplémentaires qui font remonter le niveau piézométrique et améliorent la productivité des captages. Entre la date de la fin des travaux de réalisation des seuils et celle de l'achèvement du projet, les conditions n'étaient pas encore réunies (pour enregistrer des remontées du niveau d'eau période de mesure suffisante et crue de l'oued significative) et de ce fait, il n'a pas été possible de constater les avantages prévus à cet effet par le projet.

Selon les travaux de modélisation réalisés, le fonctionnement du projet occasionnerait une remontée de la nappe et un gain moyen du niveau piézométrique d'environ 1,13 m (0,7 à 1,5 m selon les sites) sur une superficie totale de 890 ha environ. Pour les 178 puits de la zone concernée par la remontée du niveau piézométrique, la puissance gagnée serait d'environ 24 000 KWh/semaine engendrant une économie d'énergie annuelle de 312 000 Dh.

#### 4. État d'avancement de l'exécution (IP)

Notation de l'EE (tirée de l'EER actualisé) *	Compte-rendu descriptif (commenter spécifiquement les rubriques de l'EE qui ont obtenu une note insatisfaisante ou très insatisfaisante, selon le tout dernier EER ). (longueur maximale indicative : 500 mots)
4	<p>Les rapports d'avancement trimestriel ont été régulièrement produits et les cinq missions de supervision et les 3 ateliers (lancement, validation des choix et présentation des résultats) ont été programmés et réalisés. Les 2 missions d'audits se sont déroulées conformément au planning réservé (mi chemin et fin de projet).</p> <p>Les recommandations des différents rapports (avancement trimestriel, mission de supervision et audit) ont été toujours suivies et documentées. Les systèmes et les procédures du projet (passation de marchés, gestion financière, suivi et évaluation) ont été globalement bien respectés. L'analyse de la situation comptable montre que les décaissements ont atteint 100 % depuis décembre 2012 et qu'ils ont été conformes aux engagements.</p>

#### 5. Enseignements tirés relativement à l'efficacité

Questions clés (5 maximum; si nécessaires, ajouter d'autres lignes)	Enseignements tirés	Public cible
Démarches administratives pour la gestion financière.	L'ouverture d'un compte spécial en euro a nécessité des démarches administratives compliquées qui ont retardé la demande du premier décaissement.	FAE, MEF et ABHT
Exonération des prestations du projet de toutes les taxes, notamment la TVA.	S'agissant d'un don, l'exonération des prestations du projet de toutes taxes devrait figurer clairement sur l'accord de don.	FAE et MEF
Procédures de contrôle FAE et du donataire	La satisfaction des procédures de contrôle mises en place au niveau du FAE et des procédures de contrôle et de gestion déjà existantes au niveau du pays allongent le processus (allers-retours) et font que les délais de réalisation connaissent des glissements.	FAE , MEF et MEMEE

### D Durabilité

#### 1. Viabilité financière

Notation*	Compte-rendu descriptif (longueur maximale indicative : 250 mots)
4	<p>Après son achèvement, le projet pilote de la recharge artificielle de la nappe ne générera pas de flux de bénéfices continus et directs. Une durée de vie maximale des installations et des équipements est le seul critère à même d'assurer sa viabilité financière. A cet effet, le projet a mis en place des mécanismes solides susceptibles de garantir le flux continu des avantages qu'il produira après son achèvement. Pour cela, des dotations budgétaires ont été allouées par l'ABHT pour (i) inclure le suivi hydrométrique et piézomètre dans le réseau de mesure de l'ABHT, (ii) assurer l'entretien et la maintenance des seuils et (iii) recruter un</p>

	<p>opérateur-gardien au niveau de la station hydrologique.</p> <p>Un marché cadre a été passé par l'ABHT avec un prestataire approprié pour une durée renouvelable de trois années afin d'assurer les travaux de curage et de décolmatage du lit de l'oued en aval et en amont des seuils de recharge artificielle de la nappe du Haouz. Sur les piézomètres et en plus des couvercles déjà installés pour protéger les têtes des piézomètres et les équipements de mesure, l'ABHT a renforcé la sécurité en installant des guérites en acier galvanisé autour des installations pour empêcher tout acte de vandalisme éventuel. Egalement, un stock de pièces de rechange a été acquis pour garantir la continuité du fonctionnement des équipements de suivi-évaluation.</p>
--	--

## 2. Durabilité institutionnelle et renforcement des capacités

Notation*	Compte-rendu descriptif (longueur maximale indicative, 250 mots)
4	<p>Au vu de la synergie des différents intervenants dans le cadre du comité interministériel, le projet a joué un rôle essentiel dans le renforcement des capacités institutionnelles du secteur de l'eau. En effet, le projet sous maîtrise d'ouvrage du Ministère délégué auprès de MEMEE chargé de l'Eau et au travers l'unité de gestion du projet créée au sein de l'ABHT, a mis en œuvre des principes basés sur l'approche participative. L'ensemble des acteurs concernés par le projet ont été régulièrement consultés lors des principales étapes de mise en œuvre du projet.</p> <p>Les systèmes et les capacités du pays sont excellents et suffisants pour garantir le flux continu des avantages liés au projet après son achèvement. En effet, le projet pilote de la recharge artificielle fait partie d'une composante essentielle du plan directeur pour la gestion intégrée des ressources en eau de la plaine du Haouz, élaboré en concertation entre les parties prenantes. Certains partenaires ont déjà entamé le programme qui leur revient dans le cadre de ce plan, notamment en ce qui concerne l'économie de l'eau (potable, industrielle et irrigation) et la réutilisation des eaux usées épurées. Le Président du comité de bassin veille sur l'application de ce plan pour atteindre les objectifs escomptés et tendre vers un contrat de nappe.</p>

## 3. Appropriation et durabilité des partenariats

Notation*	Compte-rendu descriptif (longueur maximale indicative : 250 mots)
4	<p>Le projet a été très efficace dans l'implication des parties prenantes et des acteurs concernés par le projet et notamment les Communes, l'ORMVAH, ONEE, RADEEMA, Autorités locales, organisations de la société civile, Elus et représentants de la population et secteur privé. Ceci s'est nettement concrétisé lors des ateliers tenus à l'occasion du lancement de l'étude technique, de la validation de l'état initial et la présentation des résultats du projet.</p> <p>La durabilité des partenariats sera renforcée du fait que les principaux acteurs avaient déjà auparavant participé à l'élaboration du Plan directeur de gestion intégrée des ressources en eau du bassin du Tensift et continuent à œuvrer dans le cadre de la mise en place de ses programmes. Les partenaires semblent suffisamment sensibilisés sur le fait que la gestion intégrée et durable des ressources en eau impose un partenariat durable et approprié entre les différentes parties prenantes.</p>

#### 4. Durabilité environnementale et sociale

Notation*	Compte-rendu descriptif (longueur maximale indicative : 250 mots)
4	<p>L'étude environnementale réalisée dans le cadre du projet a examiné l'impact des choix techniques opérés sur l'environnement. Elle a montré que la mise en place de certains seuils entraîne des débordements en amont de ceux-ci dès que des crues décennales seront enregistrées et a recommandé un re-profilage des berges en amont. Pour certaines prises de seguias situées aux alentours des sites des seuils, des réaménagements de ces prises ont été recommandés pour ne pas compromettre leur fonctionnement. De même, l'enquête menée auprès de la population et des agriculteurs après l'achèvement des travaux, n'a révélé aucune réclamation à ce titre.</p> <p>L'étude environnementale a soulevé l'impact des seuils en relation avec les apports solides. L'expérience locale en matière de seuil déversant a montré que les ouvrages sont comblés dès le passage des crues de la première saison. Le comblement ne pose pas de problème en un premier lieu, mais le dépôt des éléments fins en amont des seuils induit une étanchéité de la surface d'infiltration. Un entretien régulier de la surface du lit en amont des seuils permettra de réduire ces effets.</p> <p>Sur le plan social, l'étude de l'impact sur l'environnement n'a pas associé directement la population. Elle s'est intéressée particulièrement aux aspects techniques de l'étude et à l'impact des installations sur les ouvrages et les exploitations existantes : inventaire des carrières, inventaire des séguias et inventaire des points d'eau.</p>

#### 5. Enseignements tirés relativement à la durabilité

Questions clés (5 maximum; si nécessaire, ajouter d'autres lignes)	Enseignements tirés	Public cible
Moyens financiers pour l'entretien des seuils et l'efficacité de la recharge	Les opérations d'entretien sont nécessaires après chaque passage de crue ou au moins à la fin de chaque année hydrologique. L'ABHT a pris à temps et sur ses ressources propres, les dispositions nécessaires par la signature d'un contrat cadre avec un prestataire approprié pour une durée de trois années renouvelable.	ABHT
Moyens techniques pour la maintenance des équipements	La maintenance des équipements de suivi et de mesure risque de se heurter au problème de disponibilité des pièces de rechange rendant parfois ces équipements obsolètes. Ceci peut compromettre le suivi régulier et continu des mesures. Il était nécessaire de disposer d'un stock minimum de pièces de rechange pour faire face à de telles situations. Appréciant la pertinence de ce besoin, la FAE a autorisé l'acquisition d'un lot de pièces de rechange.	FAE et ABHT
Association de la population à la durabilité du projet	Le projet n'a pas associé directement la population dans le projet, mais à travers leurs représentants (communes, autorités locales, élus et associations). Réticente au départ, la population a commencé à exprimer le souhait de disposer de seuils dans d'autres sections de l'oued après avoir constaté les travaux des seuils et la stabilisation des berges. Le film réalisé dans le cadre de la documentation sur le projet a recueilli des témoignages forts de la population dont le rôle sera important pour lutter contre des actes de vandalisme.	ABHT
Approche participative et	Le projet sous maîtrise d'ouvrage du Ministère délégué auprès de	ABHT et FAE

renforcement des capacités institutionnelles	MEMEE chargé de l'Eau et au travers de l'Unité de Gestion du Projet créée au sein de l'ABHT, a mis en œuvre des principes basés sur l'approche participative. Les partenaires et les acteurs concernés ont été régulièrement consultés à l'occasion des décisions importantes prises pour la mise en œuvre du projet. Le projet a joué ainsi un rôle essentiel dans le renforcement des capacités institutionnelles du secteur de l'eau.	
--	--	--

### III Performances des parties prenantes

#### A Pertinence

##### 1. Performance de la Banque

Notation*	Compte-rendu descriptif sur la performance ( tant quantitative que qualitative, en fonction des informations disponibles) de la Banque, à insérer par l'emprunteur. Voir la note d'orientation sur les questions à aborder. (longueur maximale indicative : 250 mots)	
3	<p>Globalement, la FAE a bien promu la participation des parties prenantes pour renforcer l'appropriation et ce en (i) renforçant les exigences fiduciaires et de sauvegarde, (ii) en s'assurant que le système de suivi et évaluation a été bien conçu et mis en œuvre, (iii) en entreprenant une supervision continue et de grande qualité et (iv) en apportant des réponses en temps opportun aux requêtes.</p> <p>Néanmoins, la validation par la FAE des dossiers d'appels d'offres pour les travaux a pris un temps ce qui a contribué au glissement des délais prévus dans le plan de passation de marchés (PPM) et dans le calendrier d'exécution révisés. Aussi, la date de mobilisation de la première mission d'audit des comptes et de la gestion du projet prévue fin janvier 2012 au n'a pas été respecté du fait de la durée prise par le processus de recrutement des cabinets d'audit par la Facilité.</p>	
<b>Commentaires à insérer par la Banque sur sa propre performance (tant quantitative que qualitative, en fonction des informations disponibles). Voir la note d'orientation sur les questions à aborder. (longueur maximale indicative : 250 mots)</b>		
Questions clés (liées à la performance de la Banque, 5 maximum; si nécessaire, ajouter d'autres lignes)	Enseignements tirés	
Les procédures de contrôle de la FAE/BAD et du comité de pilotage	<p>La satisfaction des procédures de contrôle mises en place au niveau de FAE/BAD et des procédures de contrôle et de gestion déjà existantes au niveau des pays allongent le processus (allers-retours) et font que les délais de réalisation connaissent des glissements. Sur le plan de l'efficacité, les résultats obtenus sont très satisfaisant, mais des glissements dans le planning de réalisation ont été enregistrés bien qu'i n'ont pas eu d'incidence important sur le projet.</p>	

## 2. Performance de l'emprunteur

Notation*	Compte-rendu descriptif sur la performance ( tant quantitative que qualitative, en fonction des informations disponibles). Voir la note d'orientation sur les questions à aborder. (longueur maximale indicative : 250 mots)	
3	<p>Le Donataire du financement est le Gouvernement du Maroc et le principal bénéficiaire du don est l'ABHT qui a coordonné avec le Ministère délégué auprès du MEMEE chargé de l'eau, la mise en œuvre du projet. L' UGP, placée sous la coordination et la supervision directe du Directeur de l'ABHT, a exécuté le projet. Toutes les conditions ont été réunies par l'organe d'exécution afin de garantir une préparation et une exécution de qualité. La mise en œuvre du système de suivi et la réactivité aux recommandations de supervision ainsi que le respect du calendrier de préparation des requêtes ont contribué largement aux excellents résultats obtenus.</p> <p>Le système de contrôle interne, conçu de façon adéquate, a fonctionné efficacement bien que des faiblesses limitées ont été décelées lors de la mission d'audit (juillet 2012). Les difficultés engendrées par les procédures nationales relatives à l'ouverture du compte spécial et l'exonération des acquisitions de la TVA ont été surmontées grâce à l'efficacité et la persévérance de l'organe d'exécution, même si des retards ont été enregistrés.</p> <p>La contrepartie marocaine, estimée à 108 070 Euros soit 5,72 % environ du coût du projet, a été mise en temps opportun sous forme de mise à disposition des moyens humains et matériels de l'ABHT, de terrains pour la construction du local technique et du recrutement d'un opérateur-gardien ainsi que la fourniture de matériaux d'enrochement des berges. La partie Marocaine (ABHT) a pris les mesures budgétaires nécessaires pour asseoir des bases de durabilité du projet et ce par (i) la signature d'un contrat cadre renouvelable sur trois années en vu d'assurer les opérations d'entretien, (ii) le renforcement de sécurité des têtes de piézomètres et leurs équipements, (iii) le recrutement d'un opérateur-gardien de la station hydrométrique et (iv) par l'intégration des installations hydrologique et piézométrique du projet dans le réseau de mesure déjà en gestion par l'ABHT.</p>	
<b>Questions clés</b> (liées à la performance de l'emprunteur, 5 maximum ; si nécessaire, ajouter d'autres lignes )	<b>Enseignements tirés</b>	
1. Les délais induits par les procédures de contrôle	1. La satisfaction des procédures de contrôle mises en place au niveau de FAE/BAD et des procédures de contrôle et de gestion déjà existantes au niveau des pays allongent le délais (allers-retours) et font que le planning de réalisation connaît des glissements.	
2. Respect des règles et des procédures de la BAD	2. L'externalisation des tâches comptables au niveau de l'ABHT n' a pas permis une parfaite maitrise des règles et des procédures de la BAD.	

### 3. Performances des autres parties prenantes

Notation*	Compte-rendu descriptif sur la performance des autres parties prenantes, y compris les cofinanciers, les entrepreneurs et les prestataires de service. Voir la note d'orientation sur les questions à aborder. (longueur maximale indicative : 250 mots)	
4	<p>Les partenaires au développement (Banque, Agence de coopération multilatérale, Organismes des nations unies, ONG, Institut, Initiative,...) sont très actifs dans le secteur et particulièrement dans la région du Haouz. Les différents programmes et projets sur lesquels ils interviennent concernent en particulier (i) l'amélioration de la gouvernance et du pilotage sectoriel, (ii) l'achèvement de la réforme de la GIRE, (iii) l'amélioration des services, infrastructures et de la productivité de l'irrigation et (iv) l'amélioration de la couverture de l'AEP et de l'épuration.</p> <p>Les bureaux d'études recrutés pour les études techniques et le suivi et évaluation, les entreprises chargées des travaux des seuils, de la station hydrologique et des piézomètres, les fournisseurs des équipements pour la station hydrologique, les piézomètres, le véhicule tout terrain et la réalisation du film sont tous nationaux. La qualité du travail rendu et la réactivité aux demandes de l'ABHT sont très satisfaisant ce qui a contribué largement au renforcement des capacités des acteurs nationaux de l'eau.</p>	
Questions clés (liées à la performance des autres parties prenantes, 5 maximum ; si nécessaire, ajouter d'autres lignes)	Enseignements tirés (5 maximum)	Public cible (pour les leçons tirées)
1. Sélection des prestataires	1. Le mode de sélection des bureaux d'études, des entreprises de travaux et les sociétés de service a été bien adopté quant aux activités du projet. Les orientations et les choix opérés lors des missions de supervision ont largement contribué à la réussite du projet.	1. FAE/BAD et ABHT

## IV Synthèse des principaux enseignements tirés et recommandations

### 1. Principaux enseignements tirés

Questions clés (5 maximum; si nécessaire, ajouter d'autres lignes)	Principaux enseignements tirés	Target audience
Les facteurs et les circonstances spécifiques du projet	<p>La réalisation du projet de recharge artificielle de la nappe du Haouz à partir de l'oued Ghmat fait partie d'un programme de recharge artificielle. Ce programme constitue avec le projet de la réutilisation des eaux usées épurées et le programme d'économie de l'eau l'ossature du plan directeur de gestion intégrée des ressources en eau du bassin d'Al Haouz. Mais lors de la finalisation du plan, la concertation entre les partenaires a considéré la régénération de la nappe comme prioritaire. Ce facteur a joué favorablement au moment des concertations entre les partenaires lors des différentes phase de mise en œuvre.</p> <p>Le projet a bénéficié d'un ensemble de circonstances spécifiques. En effet, (i) il s'inscrit dans le Cadre Stratégique de Lutte contre la Pauvreté (CSLP) adopté par le Gouvernement du Maroc et (ii) s'intègre dans la vision du Maroc et de</p>	FAE/BAD et ABHT



	la Banque en matière de gestion intégrée des ressources en eau et de protection de l'environnement (conventions sur la désertification, les changements climatiques et la biodiversité).	
La conception du projet	Tout en s'inscrivant avec les orientations de la FAE, la conception du projet a été élaborée de manière adéquate en vue de produire un large éventail d'impacts positifs dans la vie des populations. La conception du projet a facilité considérablement sa mise en œuvre et a assuré dans une large mesure l'obtention des résultats.	FAE/BAD et ABHT
Aspect institutionnel et de gestion du projet	Sur le plan institutionnel et de gestion du projet, la composition de l'équipe est pratiquement formée par les mêmes institutions et intervenants (voir même les mêmes personnes) qui participent à différents niveaux : Plan directeur, Programme de recharge artificielle et mise en œuvre du projet de Ghmat. Leur satisfaisante sensibilisation et sensibilité à la réussite du projet ont été déterminantes dans les résultats obtenus.	FAE/BAD et ABHT
Stabilisation des équipes pour l'assistance et le suivi et de l'UGP	Pratiquement, les membres de l'équipe ayant participé aux différentes missions de suivi et de supervision ont été maintenus aussi bien de la part de la FAE/BAD que l'UGP et le comité de pilotage. Cette stabilité a joué positivement en faveur de l'avancée progressive du projet, malgré les obstacles rencontrés. Le climat d'entente et de compréhension, de respect mutuel entre les membres a marqué les différentes réunions et contacts entrepris durant la mise en œuvre du projet.	FAE/BAD et ABHT
Procédures de contrôle et de validation	La satisfaction des procédures de contrôle mises en place au niveau de FAE/BAD et des procédures de contrôle et de gestion déjà existantes au niveau du pays allongent le processus (allers-retours) et font que les délais de réalisation connaissent des glissements. Certes sur le plan de l'efficacité, les résultats obtenus sont très satisfaisants et les retards enregistrés n'ont pas eu d'incidence sur le projet. La question posée est de quelle manière, des rapprochements entre les différents contrôles peuvent avoir lieu pour éviter de telle situation de contrôle multiple par les différentes institutions.	FAE/BAD et ABHT

## 2. Principales recommandations (en mettant un accent particulier sur la garantie de la durabilité des avantages du projet)

Questions clés (10 maximum; si nécessaire, ajouter d'autres lignes)	Principale recommandation	Responsable	Délai
Les risques de non réalisation par les partenaires de certains projets du plan directeur	En plus de la recharge artificielle, le plan directeur de gestion intégrée des ressources en eau du Haouz comporte d'autres projets et programmes dont la reconversion du mode d'irrigation, la réutilisation des eaux usées, ... Les autres partenaires ont chargés des programmes respectifs ont déjà engagé les études nécessaires et des travaux ont démarré pour certains projets. Cependant, il faut s'assurer de l'exécution de toutes les actions prévues et notamment celles qui ont un impact fort sur les	ABHT, ORMVAH, RADEEMA, ONEE, Agricultures, AUEA	Pris en compte

	ressources en eau. Les gestionnaires sont conscients que le non réalisation des programmes risque de compromettre le développement souhaité.		
Les risques d'insuffisance des moyens financiers pour l'entretien et la maintenance des installations du projet	Les eaux de crues sont chargées en matière solide qui se dépose au niveau des seuils réduisant ainsi le coefficient d'infiltration. Des opérations d'entretien sont nécessaires après chaque passage de crue ou au moins à la fin de chaque année hydrologique. Des dispositions doivent être prises pallier à cette situation. La maintenance des équipements de suivi et de mesure risque de se heurter au problème de disponibilité de pièces de rechange. En cas de réparation, l'attente peut prendre trop de délai ou même déclarer les équipements obsolètes. Pour éviter cette situation compromettant le suivi régulier et continu des mesures, il est nécessaire de disposer d'un stock minimum de pièces de rechange intervenir rapidement.	ABHT	Réalisé
Gestion des ressources en eau en cas de faible hydraulité	Une période de sécheresse prolongée impactera négativement les apports au niveau de l'oued devant recharger la nappe. Les besoins en eau doivent être examinés en fonction des stocks disponibles . Il est recommandé de traiter cet aspect dans le cadre le projet de contrat de nappe.	Comité de gestion de la nappe	Contrat nappe prévu avant 2016
Appréciation de la population des retombées du projet	Après avoir constaté les effets des travaux réalisés (seuil, stabilisation des berges) sur le ralentissement de la descente vertigineuse du niveau piézométrique, la population riveraine, réticente au départ, a exprimé lors des différentes occasions (rencontres, enquête, conseil d'administration de l'ABHT), le souhait de disposer de seuils dans d'autres sections de l'oued.	ABHT	Pris en compte
Protection contre les inondations des riverains	Au delà de la durabilité de la ressource en eau, le projet permet aussi la protection des riverains de l'oued contre les inondations et les pertes de récoltes. L'effet d'atténuation des crues par les seuils destinés à la recharge sera pris en compte pour la poursuite du programme de régénération de la nappe à travers les autres oueds qui la traversent	ABHT	Pris en compte

## V Notation globale du RAP

Volets et critères	Notation*
<b>VOLET A : PERTINENCE</b>	
Pertinence de l'objectif de développement du projet (II.A.1)	4
Pertinence de la conception du projet (II.A.2)	3
<b>VOLET B : EFFICACITÉ</b>	
Établissement de rapports sur les effets (II.B.2)	4
Rapport sur les produits (II.B.4)	4
Objectif de développement (OD) (II.B.4)	4
<b>VOLET C : EFFICIENCE</b>	
Respect du calendrier (II.C.1)	2
Efficience de l'utilisation des ressources (II.C.2)	4
Analyse coût-avantage (II.C.3)	3
État d'avancement de l'exécution (IP) (II.C.4)	4
<b>VOLET D : DURABILITÉ</b>	
Viabilité financière (II.D.1)	4
Durabilité institutionnelle et renforcement des capacités (II.D.2)	4
Appropriation et durabilité des partenariats (II.D.3)	4
Durabilité environnementale et sociale (II.D.4)	4
<b>NOTE GLOBALE DE L'ACHEVEMENT DU PROJET</b>	<b>3,69</b>

## VI Sigles et abréviations

Sigle	Description
MEF	Ministre de l'Economie et des Finances
MEMEE	Ministère de l'Energie des Mines de l'Eau et de l'Environnement Rabat
DRPE	Direction de la Recherche et de la Planification de l'Eau Rabat
UGP	Unité de Gestion u Projet
ABHT	Agence du Bassin Hydraulique du Tensift Marrakech
ONEE	Office National de l'Electricité et de l'Eau Potable
ORMVAH	Office Régionale de la Mise en Valeur Agricole
RADEEMA	Régie Autonome de Distribution de l'Eau et d'Electricité de Marrakech
AUEA	Association des Usagers de l'Eau Agricole
CSLP	Cadre Stratégique de Lutte contre la Pauvreté
CLAR	Cadre logique axé sur les résultats
DSP	Document de stratégie pays
TDR	Termes De Référence

**Pièce jointe** : Rapport actualisé sur l'état d'avancement de l'exécution et les résultats (EER) octobre 2013 (donné séparément).